

LETTRE
DU SIGNOR
MIRACOLOSO FIORENTINI,
A M. PAULET,

DOCTEUR Vindebonien, Membre de la Société Royale de Médecine, Auteur de l'admirable & inimitable Gazette de Santé.

Namque erit ille mihi semper Deus. VIRG. *Eglog.*

OUI, mon cher Confrere, c'est un Dieu que M. de Lassone. Il est enfin tombé, ce mur d'airain que la haine, qu'un mépris injuste, que les rivalités de l'amour-propre avoient élevé entre nos deux professions. Elle n'existe plus cette distinction injurieuse de Médecins que l'Art fait avec beaucoup de peine & à grands frais dans l'obscurité des Écoles, dans le silence du cabinet, au lit des malades; & de Médecins qui sont tout par eux-mêmes, que la nature toute seule jette en fonte d'un moment à l'autre, qui, comme la Minerve de Jupiter, sortent tout armés du cerveau d'une jolie femme. Graces immortelles soient trois fois rendues à notre Maître commun, M. de Lassone! En liant d'une maniere fort adroite notre existence à l'établissement de la Société Royale, il a fait de l'intérêt qui nous divisoit, le lien même qui nous réunit. Nous n'allons plus être qu'un peuple de freres, travaillans sous un même Chef. Moyennant le petit impôt qu'on prélevera sur notre industrie, nous avons droit de compter sur de la protection, sur la confiance du Public, & sur les bons offices de la Société Royale, qui nous défendra envers & contre

tous. Chaque Hamadryade avoit un arbre qu'elle ne quittoit pas: chaque Sociétaire deviendra pour nous un tronc auquel nous nous tiendrons étroitement attachés. Ainsi notre Confrere Laffecteur, dont j'ai à vous entretenir, vient de trouver ses Dieux tutélaires dans votre personne & dans celle de M. Andry. Quelle révolution heureuse pour la Médecine! Comme elle fait honneur à l'étendue du génie de M. de Lassone, à la supériorité de ses connoissances, à la profondeur de sa politique, à la délicatesse de son honnêteté! Laissons murmurer dans la poussiere cette Faculté de Médecine qui, dans le siecle de l'égoïsme, ose encore prononcer les noms de patrie, d'humanité, de bien public. Il ne doit exister qu'un bien, celui de l'individu. La grande loi de la nature est de ne songer qu'à l'espece, & de faire peu attention à l'individu : c'est une erreur de sa part; il faut que chacun la rectifie pour son compte. Faisons tout pour l'individu, rien pour l'espece. Les siecles roulent sur l'espece, & la voient dans leur course, immortelle comme eux : l'individu ne fait que passer. Que ce passage soit au moins un instant de délices, acheté, s'il le faut, aux dépens de l'humanité entiere. Caligula ne vouloit qu'une tête au genre humain : nous le voulons, nous autres, composé de toutes les têtes qu'il a. On s'occupe à les faire tomber sans qu'il y paroisse : chaque tête rapporte tant! La Médecine n'a-t-elle pas voulu faire croire qu'il est dangereux de guérir certaines maladies? Cette doctrine, peu capable de flatter, a pu ménager la vie de quelques malades; mais elle a tué les espérances de tout Médecin qui avoit fondé sa fortune sur l'avantage d'être vraiment utile.

L'homme appartient à l'erreur, & se défend contre la vérité. Cette connoissance de l'homme doit être notre boussole. Quand on ne sait pas en tirer parti, on n'est pas appellé pour faire son salut dans ce monde; on porte sur le front le caractere de la réprobation. Vous, mon cher Confrere, vous êtes du nombre des élus. Chaque pas que vous avez fait dans la carriere a été un pas de géant. Avec quelle chaleur d'idées & de style n'avez-vous pas combattu cette maudite inoculation, qui nous escamotte chaque année tant de petites véroles, qui finira peut-être par nous rendre inutiles sur un article très-intéressant, puisqu'il fournit beaucoup! Oh! comme j'aime les moyens préservatifs que vous aviez conseillés! Écoutez,

Rois, Peuples, & profitez. Il ne faut plus s'occuper à rechercher les marchandiſes de fraudes ; il ne faut viſer qu'à arrêter la petite vérole. Vous êtes entendu, mon cher Confrere. L'ordre est donné aux barrieres de chaque ville ; un bain de ſavon eſt tout prêt. Celui qui entre, deſcend de ſa voiture, lave ſa chemiſe, fait nettoyer ſes habits avec des broſſes d'Angleterre trempées dans du vinaigre. Plus de crainte : la petite vérole qu'on portoit en poche ſans le ſavoir, eſt ſurpriſe, ſe débat en vain, eſt noyée. Si votre effigie, mon cher Confrere, eût rappellé à chaque barriere la mémoire d'un pareil bienfait, vous reſſembleriez actuellement à ces Dieux hoſpitaliers des portes de l'ancienne Rome, qui, touchés avec reſpect par chaque Voyageur, ne laiſſoient plus deviner, à force d'être uſés, qu'ils avoient été autrefois en poſſeſſion des honneurs d'une figure. Comme vous vous êtes fait valoir par les épizooties ! Votre génie m'épouvante encore. J'entends retentir la voix d'un autre Sangrado. Voulez-vous guérir toutes les maladies de vos bêtes ; lavez vos écuries, lavez vos étables, lavez vos bergeries, lavez vos demeures : de l'eau, & de l'eau de toutes les manieres. Ce moyen-là vaut mieux que celui de Vicq, qui a cependant fait fortune. Le Peuple pardonne plus aiſément qu'on verſe de l'eau que le ſang de ſes animaux, ſur-tout quand on le verſe tout entier, & qu'on ne fait pas grace à ceux qui ſe portent bien. Si on n'a pas rendu juſtice, mon cher Confrere, à tant d'apperçus utiles, qui prouvent encore plus le génie que la ſcience, c'eſt qu'il faut être mort pour avoir raiſon de ſon ſiecle ; & vous vivez ! Mais repoſez-vous ſur vos œuvres ; vous deviendrez le fanal de la poſtérité. Déjà le Temple de mémoire s'ouvre ; je vous y vois arriver à grand trot, porté ſur votre Gazette de Santé. Et quel Ouvrage de génie que cette Gazette ! Comme les Livres nouveaux de Médecine y ſont dépecés ! Comme les découvertes intéreſſantes de la Société Royale y ſont appréciées ! L'équité ſévere tient la balance ; le génie d'Hippocrate prononce ; le goût rédige les arrêts, & l'univers adore vos déciſions. Ce que j'aime, c'eſt que votre ſtyle n'eſt point enluminé de ce fard académique qui annonce de la prétention : vous avez, comme les grands Peintres, un *faire* qui n'eſt qu'à vous. Je veux parler de cette popularité d'expreſſions, de cette ſimplicité dans les idées, de cette bonhommie de croyance

qui rappellent involontairement, mais en bonne part, ce mot dit à un Confesseur par une Garde malade, sur un homme de génie: « Pourquoi se défieroit-on de lui? Il est trop bête pour en imposer ». Mais ce que j'admire principalement, c'est votre enthousiasme pour les remedes nouveaux. Tous nos Confreres se louent de vous: & quand ces petits arrêts sur requête que vous rendez pour eux coûteroient quelque chose, comme démarches de politesses, &c. &c.; il est si juste de payer les frais d'une canonisation! J'imagine bien que vous n'allez pas vous endormir sur l'article du Rob antisyphillitique, la plus magnifique découverte du siecle, & le plus beau titre de gloire de la Société Royale. Il ne faut pas manquer de nous donner chaque mois la kirielle des guérisons: cela sera un peu plus intéressant que les logogryphes du Mercure. Il ne sera pas mal d'annoncer quelquefois des disgraces, des symptômes très-rebelles, très-récalcitrans; mais après une belle résistance, la victoire toujours au bout. Pour gagner la confiance, il faut avoir l'air de donner tout à la vérité, rien à la pension de quinze cents livres. Vous pouvez bien croire que si la denrée prend faveur, votre prébende ne fera qu'augmenter.

Nunc te marmoreum pro tempore ponimus; at tu,
Si fetura gregem suppleverit, aureus esto.

Notre confrere Laffecteur connoît la loi des procédés; mais dans ce moment-ci, l'essentiel est de parer bien des coups qu'on va porter au Rob antisyphillitique. L'amitié vient déposer dans votre sein ses alarmes trop bien fondées. Il se forme dans le silence un orage qui peut détruire en un instant le fruit de vos peines, & la récolte que nous attendons.

. . . Sternet sata læta boumque labores.

C'est bien quelque chose d'avoir obtenu un Arrêt du Conseil en faveur du Rob antisyphillitique: c'est beaucoup d'avoir mis dans cette affaire M. Poissonnier Desperrieres. Je l'ai connu autrefois à l'Hôpital de Metz; j'avois présagé son élévation future. Je me souviens de lui avoir dit un jour, à l'occasion d'un petit événement qui pouvoit le chagriner: Croissez, jeune-homme, pour l'espérance de la Patrie & la gloire de l'Art!

. . . . . . Si qua fata aspera rumpas,
Tu Ma . . . . . . eris.

Ma prédiction se trouve accomplie, & le sceptre de la Médecine est presque dans ses mains, sans qu'il ait eu besoin d'essuyer toutes ces petites formalités d'Ecole, que je compare à ces toiles d'araignées qui n'arrêtent que les moucherons. Nous autres gens de génie, nous pouvons nous glorifier, comme le Président Jeannin, d'être les fils de nos vertus. Pour être Médecins, nous n'avons besoin que de nos menées & de la faveur du Public.

Mon cher Confrere, je suis bien instruit : il va paroître un Ouvrage dans lequel les Médecins nommés dans l'Arrêt du Conseil réclament avec force contre la surprise qu'ils prétendent leur avoir été faite. On dévoile toutes les manœuvres secrettes qui ont préparé & assuré la réputation du Rob antisyphillitique. Ne pourrions-nous pas faire une contre-batterie ? Ruminez un peu le cas : vous combattez-là *pro aris & focis*. Pour moi, je me hâte de vous faire part de tout ce qui est venu à ma connoissance. On m'a soutenu que sur les douze malades pris à Bicêtre, & qui n'étoient pas, à ce qu'on dit, des malades d'élite, comme vous l'avez annoncé, pour lesquels il falloit un miracle, il y en a déjà trois qui ont été se replonger dans la Piscine ; que l'Ange qui a troublé l'eau salutaire est le Chirurgien de Bicêtre. On s'est mis en frais de me prouver que le Chirurgien de Bicêtre, auquel, sans doute pour me désespérer, on faisoit une réputation d'honnêteté & d'intelligence, s'est présenté plusieurs fois pour examiner les douze malades en expérience ; mais que M. Poissonnier Desperrieres ne faisoit accorder les entrées qu'à ses affidés, qu'à ceux dont les yeux avoient cette louable conformation qui fait voir, comme cet enfant si fameux, à travers les corps les plus opaques : car, m'ajoutoit-on, M. Laffecteur étoit là comme le sage enchanteur de Renaud ; il présentoit à chacun de ceux qui entroient le miroir métallique, qui réfléchissoit tout d'un coup l'image brillante des guérisons opérées. Ne m'a-t-on pas encore assuré que M. Bucquet avoit fait, dans une assemblée de la Société, un rapport très-peu avantageux du Rob antisyphillitique ; que son prononcé fut qu'on ne pouvoit faire les expériences convenables sur la petite quantité de liqueur qu'on lui avoit abandonnée ; que la nature même de la liqueur, visqueuse comme elle est, donnoit beaucoup d'entraves, se refusoit presque aux expériences ; qu'il avoit de fortes raisons pour

croire à la présence du mercure dans le Rob ; qu'il déduiroit ses raisons en temps & lieux. Ne m'a-t-on pas ajouté que M. d'Arcet, qui n'avoit aucune connoissance du travail de M. Bucquet, s'étoit exprimé de la même maniere. D'autres me disoient que le Rob n'étoit que le Syrop de Velnos sous un masque emprunté ; que c'étoit une ancienne manufacture & de nouveaux Entrepreneurs. Enfin on m'a effrayé par l'annonce très-certaine de plusieurs Ouvrages qui vont paroître incessamment, dans lesquels on ne laissera rien à desirer sur cet objet. Comment étouffer la vérité prête à se montrer ? Je suis dans des angoisses inexprimables. Je vois le tombeau de la Société à côté de son berceau. Le Rob antisyphillitique est notre Palladium. Si on vient à nous en dépouiller, je crains bien que l'Autorité avertie de l'imposture, ne s'arme d'un fouet vengeur, & entrant dans le nouveau Temple de la Médecine, n'en chasse tous les Trafiquans. Eh ! que deviendrons-nous ? Pour moi, je trouve qu'on a trop hasardé dans les commencemens d'un établissement. On s'est conduit comme si on avoit des services réels & une antiquité respectable. Il falloit plus de politique. Il falloit affecter du rigorisme. Il falloit d'abord n'admettre à l'examen que les remedes qui, n'étant pas soutenus par la grace suffisante des especes, étoient condamnés d'avance à ne point obtenir de permission. Alors on eût fait des procès-verbaux très-exacts ; on les eût mis soigneusement en lumiere. Par-là on eût démontré au Public qu'on faisoit passer par la coupelle d'une critique très-sévere tous les remedes présentés à la Société. Quand la réputation d'intégrité auroit paru établie, on auroit lâché le Rob antisyphillitique & autres. Nous nous sommes trop pressés de jouir. J'entendois dire dernierement que la Société Royale étoit déjà bien *faisandée*. Mais aussi l'imprudence éclate de tous les côtés. Il semble qu'un esprit de vertige, triste avant-coureur de la chûte de la Société, se soit emparé de chaque Sociétaire. Votre Président M. de Lassone ne vient-il pas de se compromettre dans les circonstances présentes, en étayant de sa protection des Apothicaires privilégiés que la Faculté de Médecine & le College de Pharmacie ont dénoncés à un Magistrat integre & éclairé, comme ayant prévariqué sur des points très-essentiels. Je sens bien que M. de Lassone, bon comme il est, n'a pu s'empêcher d'ouvrir ses entrailles

de pere à des enfans qui ont voulu s'oublier un instant ; mais dans des momens critiques, où l'on doit être sur le qui vive, parce que l'on est inspecté, il faut avoir la force de s'exécuter. On devient un Brutus ; on envoie ses enfans à la mort. Par-là on en conservoit bien d'autres qui seront peut-être sacrifiés. Il ne faut jamais perdre de vue cet axiome politique : *Conformez-vous au temps*. M. de Lassone a pu, il y a quelques années, prêter son crédit à quelques Charlatans que la Faculté de Médecine poursuivoit ; il a pu même écrire des Lettres que je sais être conservées précieusement dans les Archives de cette Faculté. Les circonstances étant toutes différentes, il s'honoroit alors par l'indulgence, comme il devoit s'honorer dans ce cas-ci par les apparences de la sévérité. Cependant je ne conçois pas cela : M. de Lassone entend assez bien ses intérêts. Je me rappelle un trait qui peut servir de modele. Quand, dans le mariage de Monseigneur le Comte d'Artois, il eut tiré à lui tout seul une somme de cinquante mille écus que la bonté du feu Roi destinoit à la récompense des Officiers de cette Maison, il fit répandre avec soin que, pénétré de reconnoissance, il doubleroit pour l'année la fourniture des boîtes de médicamens. Voilà ce que j'appelle de la générosité ; & avec quelle adresse elle prend son temps ! Savez-vous que c'étoit un sacrifice de près de trente mille livres. On croit cependant prouver géométriquement, dans un Ouvrage qui va voir incessamment le jour, que c'étoit tout au plus une affaire de dix-huit mille livres. Au reste, qu'on prouve tout ce qu'on voudra sur cet article, il est une chose qu'on n'a pas besoin de démontrer ; c'est la bienfaisance de notre jeune Monarque. Eh bien, pourvu que cette bienfaisance ne manque pas son effet, c'est tout ce qu'on peut demander. Or, sur cinquante-cinq mille livres qu'on paie à M. de Lassone pour la fourniture des boîtes, il y a dix-huit mille livres pour les pauvres, & trente-sept mille livres pour un homme très-riche qui se croit pauvre. Il est clair que l'aumône du Roi a toute sa valeur. D'ailleurs, il est facile de se convaincre que les poudres que M. de Lassone prépare & distribue, ne sont composées que d'ingrédiens très-bien assortis ; que le sucre y joue un très-grand rôle, & le sucre est une bonne chose. Ainsi, M. de Lassone, qu'on appelloit il y a quelque temps le premier Apothicaire de la France, ne sera pas venu pour détruire le

proverbe. Qu'il détruiſe ſeulement la Faculté : voilà ce que nous lui demandons. Autre imprudence de M. de Laſſone. En ſollicitant auprès de différentes Facultés de Médecine du Royaume une correſpondance faite pour donner de l'éclat à notre Société Royale, il s'eſt échappé dans certaines Lettres, juſqu'à marquer qu'il ne falloit envoyer aucune obſervation à la Faculté de Médecine de Paris, attendu qu'elle ne connoiſſoit pas de ces objets. Je conçois qu'il eſt bien intéreſſant de couper les vivres à cette Faculté, qui doit ſe laſſer d'exiſter, puiſqu'elle exiſte depuis ſix cents ans. Mais un Politique, en faiſant ſes demandes, doit avoir des tournures qui ne ſoient qu'à lui, qui ſe prêtent obligeamment à tous les ſens favorables, en excluant tout ce qui peut donner priſe. Dans la place importante de M. de Laſſone, il faut conſerver de l'élévation juſques dans ſes vengeances. On doit lancer la foudre quand on le peut, & non pas s'abaiſſer à jetter de petites pierres. Enfin, j'entends ces gens, qu'une médiſance éternelle tient à ſes gages, ſoutenir hardiment qu'il eſt de la derniere imprudence pour M. de Laſſone d'avoir oſé préſenter ſon fils aux regards pénétrans d'une Cour éclairée, qui ſait ſi bien juger toute eſpece de mérite, comme on a pu le voir dans le choix des Miniſtres dont la ſageſſe de notre jeune Monarque s'eſt fait un rempart depuis le commencement de ſon regne.

Et parce que notre Préſident M. de Laſſone a quelques ſottiſes à ſe reprocher; il ſemble que pour lui faire adroitement la cour, chaque Sociétaire travaille de génie pour imiter ſon Chef. Alexandre avoit la tête penchée: tous les Courtiſans ſous ſon regne ne purent relever leur tête. Par exemple, votre Secrétaire Vicq eſt d'une légéreté, d'une inconſidération qui ne ſe pardonnent pas. Ne ſe permit-il pas de dire il y a quelque temps chez M. Mauduyt, en préſence de douze à quinze perſonnes, & notamment devant MM. Bourdois de la Motte & Hallé, qu'il ne croyoit pas plus à la Médecine qu'à la Religion : encore s'il s'étoit contenté de dire qu'il ne connoiſſoit pas plus la Médecine que ſa Religion ! Comme il y a de prétendus Savans, qui ſoutiennent que du côté de la Médecine il a fait ſes preuves d'ineptie en tuant tant d'animaux que d'autres auroient guéris, on auroit pu imaginer qu'il faiſoit un acte d'humilité ; tout le monde ſe ſeroit rangé de ſon avis. M. Mauduyt ſe ſcandaliſa du propos, &

le releva avec chaleur. Savez-vous que cette petite indiscrétion nous coûte cher. On dit M. Bourdois de la Motte très-aimable, fort instruit. C'étoit une conquête à faire pour en imposer au Public ; car il faut que nous ayions parmi nous des gens de toutes les tribus, savans, même honnêtes. Nous l'avons perdu sans retour. Il s'est effarouché. Comme il a cette candeur, cette honnêteté qui appartiennent au premier âge ; comme il tient aux mœurs, à la Religion, à la Médecine, il falloit s'observer avec lui ; il falloit lui jetter l'amorce du bien public, car il n'étoit pas fait pour être pris avec une pension. Un Chef de Conjurés doit brûler sa chemise si elle fait son secret. A peine pardonnerois-je à Cromwel, tout puissant qu'il étoit, d'avoir dit à ses amis, étant à table, ce mot si fameux : « On me croit occupé à chercher le Seigneur, & je cherche un » tire-bouchon pour décoiffer une bouteille de vin de Champagne ». Heureusement le propos du Secrétaire Vicq ne nous a pas fait tout le tort qu'il pouvoit nous faire, puisque M. Hallé, deux jours après le serment qu'il avoit fait à la Faculté de lui être inviolablement attaché, est venu abjurer dans nos mains l'erreur d'un moment. Comme les Facultaires ne peuvent s'empêcher de lui rendre justice du côté des talens, voilà du moins une réputation naissante que nous saurons mettre à profit. Comprenez-vous, mon cher Confrere, qu'on puisse dire qu'on ne croit pas à la Médecine :

Bella ista chosa,
Quæ facit à gogo vivere
Tant de gens omni genere !

sur-tout quand on a dix mille livres de pension du Gouvernement pour y croire ; sur-tout quand on a sollicité un établissement nouveau de Médecine, dont il seroit bien malheureux pour nous qu'on pût se passer, ce qui n'est que trop aisé ; sur-tout quand on a à justifier une expédition meurtriere faite dans nos Provinces méridionales, où on a paru comme un Boucher, & non comme un Médecin, du moins je vous rends l'expression, le cri de la douleur publique. Cette douleur est toujours injuste ; elle ne sentoit pas qu'on ne tuoit les animaux qui se portoient bien, que pour qu'ils ne mourussent pas de la *clavelée*. D'ailleurs, quand ce massacre général n'auroit servi qu'à amener la découverte intéressante de préparer

ſans riſque les cuirs des animaux morts de l'épizootie! Je ſais bien qu'on a voulu diſputer au Secrétaire cette découverte ; ce qu'il y a de ſûr, M. Vicq a mis la main ſur cet objet : donc il lui appartient ; il l'a d'ailleurs préſenté au Miniſtere, comme le réſultat des grandes opérations dont il s'occupoit depuis longues années. Je ne conſeille pas au Tanneur qui a trouvé ce ſecret de déſinfecter les cuirs, de réclamer. Comment prouvera-t-il que le manuſcrit original, qui renferme ſon procédé, a paſſé par les mains de M. Vicq, qui eſt venu pluſieurs fois chez lui ? Cependant, toute réflexion faite, prévenez notre honnête Secrétaire qu'on va dépoſer inceſſamment ce manuſcrit original chez un Officier public.

Il faut vous entretenir de choſes plus intéreſſantes : je ſuis à la piſte de toutes les nouvelles. On pourra répandre avant peu, dans le Public, un petit Mémoire qu'il faudroit trouver moyen d'étouffer avant ſa naiſſance. Vous ſavez que nous avons été aſſez heureux pour avoir ſupprimé bien des petits Ecrits clandeſtins, pleins de poiſons affreux contre notre bonne Société Royale. Vous, mon cher Confrere, vous êtes doublement intéreſſé dans ce petit Mémoire. Toucher à votre réputation, c'eſt mettre la main à l'Arche du Seigneur : on mérite la mort, & je penſe bien que c'en eſt fait du téméraire Auteur que je vous dénonce, ſi vous écrivez. Il en ſouvient encore à un certain Coſte, Médecin d'Hôpital Militaire, qui oſa ſe jouer à un homme *ferré comme vous, qui lâche ſi bien ſes ruades*, je m'enrichis de vos expreſſions : elles ont pourtant fait dire à des Rieurs impertinens, qu'il y avoit un tantet de fanfaronnade ; que vous n'étiez pas de ces Meſſieurs qu'on ferre. Ce Coſte n'a-t-il pas été obligé de confeſſer, en toute humilité, à la face de tout l'univers, que dès la ſeconde page de votre Critique, terraſſé par la force de vos raiſons & de vos plaiſanteries, il éprouva tous les ſymptômes que produit la vapeur narcotique du charbon, maux de cœur, vomiſſemens, étourdiſſemens, ſueur froide, convulſions, ſyncope qui faillit être mortelle.

Auſſi le malheureux, pourquoi s'étoit-il égayé aux dépens de votre merveilleuſe Traduction du Traité de la Petite Vérole de Rhasès ? L'ignorant ! il vouloit plaiſanter ſur un des traits les plus heureux de votre Traduction. N'aſſuroit-il pas, avec un air goguenard,

qu'un petit Ecolier de Sixieme auroit traduit le mot latin *Vindebonna* par celui de Vienne, tandis que vous l'aviez rendu si littéralement par celui de *Vindebonne?* Comme toutes les finesses de l'art sont perdues pour les Ignares & non Lettrés! N'est il pas bien merveilleux qu'un Ouvrage de science s'imprime à Vienne; & Vienne, sur-tout depuis l'époque qui fait le bonheur de la France, est dans toutes les bouches, au lieu que Vindebonne ne peut être connu que d'un Savant tel que vous? J'entendois demander de tous les côtés: Qu'est-ce que Vindebonne? On disoit: Un Ouvrage imprimé à Vindebonne doit être bien beau; le Traducteur d'un Ouvrage de Vindebonne doit être un homme unique. Aussi cela vous a-t-il valu le surnom brillant de Docteur *Vindebonnien*; & à mes yeux cette dénomination vaut celle de Scipion l'Africain. L'Afrique ne fut, après tout, qu'une conquête; Vindebonne est une création. Mais ne perdons pas de vue ce que j'ai à vous dire. Il s'agit dans le Mémoire dont est question, de cette annonce si brillante que vous fites, le 30 Octobre 1777, dans votre admirable Gazette de Santé. Voici vos expressions, que je voudrois voir gravées en Lettres d'or au coin de toutes les rues: *La Société Royale de Médecine, toujours attentive & prompte à envoyer les instructions, ou à porter elle-même ses secours dans tous les lieux où les maladies épidémiques ou épizootiques font craindre pour la vie des hommes ou des animaux, vient de donner de nouvelles preuves de son zele, par les courses répétées que plusieurs de ses Membres ont faites en dernier lieu aux environs de Paris, pour arrêter le cours des maladies épidémiques qui ravageoient Longjumeau, Arcueil, Ecquevilly*, &c. &c. : enfin la phrase est finie. Il semble qu'on a suivi la course; on est tout essoufflé. Vous y ajoutez ensuite: *Messieurs Caille, Paulet, Vicq d'Azyr & Jeanroy le jeune, sont les Médecins qu'on a chargés de ce soin, & qui s'en sont acquittés de la maniere la plus heureuse.* Or, écoutez ce qu'on vous objecte, & préparez vos défenses. D'abord, on vous fait un crime de ces petits malins &c. &c. après Ecquevilly, parce qu'on assure que vous n'avez été dans aucun autre endroit. On prouve qu'il y a eu des maladies épidémiques à Mongeron, Cerné, Colombe, Montesson, Seeaux-les-Chartreux, & que vous n'y avez pas paru. On prétend

qu'à Ecquevilly & à Arcueil on n'a aucune connoiſſance de vos faits & geſtes ; que M. Millin de la Courvault eſt en état de vous rendre juſtice ; que vous vous êtes montré à Ecquevilly lorſque la petite vérole, qui avoit été très-bénigne, mouroit d'elle-même ; que vous n'avez vu aucun malade. On dit que vous avez annoncé à Longjumeau une épidémie, dans le tems qu'elle n'exiſtoit plus ; & cela, en voyant deux convaleſcens pour leſquels le Chirurgien a été tout étonné de s'entendre dire : *Continuez ce que vous avez fait.* On trouve mauvais, dans le Mémoire s'entend, car je trouve cela très-bon, de ce qu'étant à Longjumeau, vous ne vous êtes pas donné la peine de courir juſqu'à Sceaux-les-Chartreux qui y touche, parce qu'il régnoit-là une épidémie qui a réellement fait du ravage. On avoit eu ſoin de vous en prévenir à pluſieurs repriſes. On ajoute que vous fûtes arrêté par une conſidération qui, entre nous, en vaut bien une autre ; à chaque effort qu'on faiſoit pour vous emmener voir vers les malades, vous répondiez : Nous ſommes retenus à dîner dans un Château voiſin. On crut, dans le Pays, que vous n'étiez venu que pour dîner. On marque que M. le Curé de Longjumeau, inſtruit de la façon dont vous publiiez vos prétendues merveilles dans la Gazette de Santé, fut à la veille de vous donner un démenti authentique, mais que la charité enchaîna le zele prêt d'éclater. Enfin, par un contraſte qui ne prouve que de la méchanceté, on rappelle dans ce petit Ecrit la mémoire de ce bon & ſavant Médecin de Montpellier, qui, tout à ſon cabinet & à ſes malades, auroit oublié de dîner une ſemaine entiere, s'il eût fallu porter quelques ſecours à des malades preſſés. On ajoute que ſans être payé, comme vous, par le Gouvernement pour s'occuper des maladies épidémiques, il ſe livroit, comme tout Médecin honnête & inſtruit, à l'étude importante des épidémies avec une application infatigable. On entre à ce ſujet dans des détails aſſez ſinguliers, qui prouvent que l'amour du devoir peut mener certaines ames plus loin que l'amour ſi légitime du gain n'en menera d'autres. On dit que le lendemain des Dimanches & des jours de Fêtes il alloit dans les environs de Montpellier, autour des Cabarets les plus fréquentés par le petit Peuple ; qu'il faiſoit, le long des murs des Cabarets, une ſorte d'herbori-

ſation qui ne flatte pas l'odorat. On prouve qu'il a plusieurs fois annoncé, par l'inſpection de ces matières ſtercorales, qui coûtent tant à voir, que telle ou telle maladie épidémique alloit ſe répandre. Là-deſſus on prend ſon texte pour diſſerter ſur les matieres ſtercorales, & détailler les connoiſſances utiles qu'elles peuvent fournir. On ne manque pas de nous rapporter le mot philoſophique de Voltaire : « Quand on entre chez un Miniſtre, il eſt ſage de » s'informer de ſa garde-robe ». Enfin, on termine le triſte Mémoire dont je vous ai aſſez parlé, par cette réflexion mauſſade, que c'eſt peut-être la premiere fois que des Médecins ont paru pouſſer auſſi loin l'oubli de l'humanité ; qu'il falloit au moins donner au reſpect humain ce qu'on ne donnoit pas à des devoirs ſacrés ; & que c'eſt le ſublime de l'effronterie d'oſer ſe louer quand on mérite des punitions. Voilà peut-être, mon Ami, ce qui a empêché qu'on ne vous ait appellé pour toutes les autres épidémies qui ont régné aux environs de la Capitale. Le mot aura été donné par l'Intendant de Paris, qui ne pardonne ſur ce point aucune infidélité.

Mais puiſque je ſuis en train de m'entretenir avec vous, il faut que je vous parle de quelques bruits qui ſe ſont encore répandus ſur notre Secrétaire Vicq. Vous croyez peut-être que je vais entamer ce qui regarde l'affaire du pharyngotome d'argent, ou celle de M. Lafoſſe, ou celle de M. Silvy, Chirurgien, qui plaide avec lui pour ravoir ſes inſtrumens. Non, je n'ai pas beſoin de lui chercher des torts, & je ne crois pas la médiſance. Il s'agit d'une petite infidélité commiſe dans une aſſemblée de la Société. M. Bucquet avoit demandé, lors de ſon rapport ſur le remede du ſieur Laffecteur, qu'on tînt acte de ce qu'il avoit ajouté de vive voix ; il avoit même interpellé le Secrétaire, pour qu'il en fît mention ſur ſon plumitif. Le Secrétaire avoit paru rédiger ce qu'on lui demandoit : mais, par une fatalité étrange, lors de la lecture du plumitif à l'aſſemblée ſuivante, il ne fut pas du tout queſtion de la réclamation de M. Bucquet contre le Rob antiſyphillitique. M. Bucquet, qui ne manque pas d'opiniâtreté, renouvella ſa demande au Secrétaire, qui aſſura n'avoir pas eu le loiſir de rédiger cet article. A l'aſſemblée qui ſuivit, le loiſir avoit encore manqué. L'article tant demandé, ſemblable à ces ombres vaines qu'on croit ſaiſir & qui échappent toujours, fuyoit ſans ceſſe

le Secrétaire. C'étoit les papillons de M, Guillaume. Voilà ce que j'appelle de la mal-adresse. Tout ce qui se passe au grand jour doit être fait avec une sorte de bonne foi, qui aille même jusqu'au scrupule; autrement on risque de ne plus faire tranquillement ses affaires, lorsqu'on est sans témoin, & qu'on peut opérer dans l'obscurité: on avertit l'espionnage d'être sous les armes. Puisque je suis sur le chapitre des indiscrétions, je veux faire encore justice de vous. Pourquoi, dans l'affaire de la petite vérole de M. d'Héricourt, avez-vous eu la démangeaison d'écrire une Lettre que je voudrois bien voir enlevée à M. d'Arcet, quoiqu'à tout prendre, je l'aime mieux là pour vous que dans d'autres mains. On sait que M. d'Arcet n'auroit pas la force de sacrifier l'ennemi qui le déchireroit: c'est une de ces ames molles qui voient toujours la vengeance comme une bassesse. Laissons aux gens de bien ces bonnes erreurs, dont nous autres nous profitons. J'ai eu connoissance de votre Lettre avant qu'elle tombât dans le porte-feuille de M. d'Arcet, & je n'approuve point du tout que vous alliez offrir votre plume à un Chirurgien que vous ne connoissez pas, qui pouvoit se trouver un galant homme, & qui pour comble de malheur en étoit un. C'est lui qui a livré la Lettre. Vous avez eu tort de soutenir qu'il n'a certainement pas vu ce qu'il a cru voir; que si vous aviez quelqu'entretien avec lui, vous le feriez convenir de tout ce que vous avez pensé sur cette récidive de petite vérole, quoique vous fussiez fort éloigné du malade. Je sais bien que votre Lettre est singulierement polie sur la fin: vous lui faites protestation de services de toutes les couleurs; vous finissez même par dire, que si vous avez voulu être son secrétaire pour rendre ses idées, ce n'est pas que vous vous imaginiez avoir plus de connoissances que lui, mais seulement plus d'habitude à écrire, attendu que vous faites la Gazette de Santé; qu'au reste vous êtes disposé à le regarder comme votre maître en Médecine, & prêt à recevoir ses leçons en tout. Cette politesse est à sa place; mais l'étourderie d'avoir écrit est de trop. Vous vous perdez tous avec les Lettres que vous écrivez, ou avec celles qu'on écrit sur votre compte. Me voilà frappé d'un triste souvenir: je me rappelle deux Lettres de M. Lieutaud, premier Médecin, qui m'ont déchiré l'ame; je les aurois achetées, s'il eût été possible, pour en faire un bel auto-

dà-fé devant notre grand Inquisiteur de Médecine, & tous les Valets de Monseigneur. La premiere de ces Lettres est adressée à M. d'Arcet, & on y lit : *qu'un homme honnête comme lui n'a pas besoin de donner des raisons pour justifier sa retraite de la Société, &c.* La seconde Lettre a été envoyée au Doyen de la Faculté de Médecine. Je regarde ces deux Lettres comme des Arrêts contre la Société. Malheureusement le coup part d'un homme qui en impose encore plus par son mérite que par sa place, dont la vie toute entiere n'a pu offrir, aux recherches les plus exactes, un endroit foible qu'on puisse attaquer avec avantage. Si vous saviez comme il se répand en éloges sur ce Doyen de la Faculté, dans lequel il faut voir, malgré que nous en ayons, des talens, des vertus, & une activité désespérante qui fait face à tout ! Il accepte une place dans le Comité des Vingt-quatre, & remercie la Faculté avec autant de noblesse que de reconnoissance; il proteste de son estime & de l'attachement le plus réel pour ces Facultaires, qu'il dit être ses vrais Confreres. Cette expression *de vrais Confreres* est assez remarquable : ne pourroit-on pas en faire un crime? Mon cher Paulet, il faut travailler à détruire ce Comité des Vingt-quatre; nous ne pouvons pas soutenir la concurrence. Il a été formé d'Hommes blanchis sous le harnois, & connus par des services de quarante ans. C'est un M. de l'Epine, Chef d'une prudence consommée, & malgré l'âge, Soldat, très-actif & très-valeureux. C'est *un Cochu*, *un Belletête*, *un Bouvart*, *un Majault*, *un Borie*, *un Maloet*, *un d'Arcet*, & tant d'autres, dont le plus mince, dans les préjugés du Public, vaudra à lui tout seul vingt Sociétés comme la vôtre. M. de Lassone a l'éveil sur ce point. Il va mettre en jeu tous ses ressorts. Je sais qu'il a déjà voulu faire entendre au Ministre que la Faculté de Médecine s'arrogeoit des droits qu'elle ne tient pas de sa constitution, & qui appartiennent de toute éternité exclusivement à la Société Royale; & à ce sujet, on m'a rapporté le mot d'un Facultaire qui a osé dire : « M. de Lassone est Arlequin dévaliseur, » qui jette les meubles de la maison par la fenêtre, & crie au » voleur quand le Propriétaire veut y toucher ».

Mon cher Paulet, j'ai un coupable à vous dénoncer; la Société Royale devroit bien lui faire son procès. Vous passez déja en re-

vue tous les Membres. Allons, sans vous le faire chercher, je vous le livre de bonne grace ; c'est votre Directeur M. Lorry. Comment a-t'il pu écrire, au nom de la Société, la Lettre qu'il a envoyée au déserteur Bouvart ? Il se roule à terre devant lui, en roucoulant des douceurs ; il met la Société à ses pieds. Un Directeur de la Société, s'abaisser ainsi ! L'infortuné Priam, aux genoux du fier Achille, se souvient de ce qu'il est, & paroît encore grand dans son malheur. Mais M. Lorry paroît un infiniment petit ; qu'on le juge : voici le commencement de sa Lettre. « Mon cher & respectable Confrere, pénétrée de douleur, la Société Royale de » Médecine vous supplie instamment de vouloir bien permettre, » puisque vous voulez absolument la quitter, que votre nom reste » sur son Tableau. S'il y a quelque chose qui ait pu vous effa- » roucher dans les Lettres-Patentes, daignez le marquer ; nous » effacerons à l'instant tout ce que vous voudrez. Vous pouvez » compter sur notre dévouement, notre respect & notre admira- » tion, &c. ».

Et si on venoit à imprimer l'ironie sanglante par laquelle le déserteur Bouvart lui fait ses adieux ainsi qu'à la Société ? Elle me poursuit, cette maudite Réponse, comme les Furies d'Oreste.

« Pénétré de douleur, mon cher Confrere, je ne puis accepter » votre proposition. Je demeure dans la plus étonnante confusion, » qu'une Société, qu'il m'a fallu quitter, se jette aux pieds d'un » particulier tel que moi. Vous parlez de faire à votre gré des » réformes aux Lettres-Patentes : êtes-vous le maître ? celui sous » les yeux duquel vous travaillez, l'est-il, &c. » ? Toute la Lettre est écrite avec de l'eau-forte. Grands Dieux ! On caresse un déserteur de cette trempe ! Il faut être prédestiné, pour dire des fadeurs à tout l'univers. Avouez que votre Directeur mérite d'être cassé à la tête de la Compagnie. Je ne trouve point mauvais que M. Lorry distille le sucre, quand il parle pour son compte ; il est organisé pour cela. Il faut que l'araignée file sa toile, que l'abeille fasse le miel, que le baguenaudier porte des gousses bruyantes, & M. Lorry des compliments. J'ai ri de la Lettre qu'il a écrite à M. Navier, sur son Ouvrage contre les poisons ; elle est plaisante. Je ne sais trop pourquoi on l'a imprimée : je pense que c'est un

tour qu'on a voulu jouer à M. Lorry ; en effet, voyez le ton de cette Lettre. « *Monſieur, c'eſt certainement avec la plus grande* » *avidité que j'ai lu votre Ouvrage ; je n'ai pas lu une page, où* » *je n'aie admiré avec quelle ſageſſe vous rappellez les Sciences* » *à des objets utiles. Si tous les hommes brillants qui s'en ſont* » *mêlés avoient ſuivi la même méthode, combien ſerions-nous* » *avancés ! Mais ici jugés par les nôtres, nous rencontrons trop* » *ſouvent des gens qui craignent des gens éclairés, comme vous.* » *Recevez les hommages de quelqu'un qui ſent ce qu'il vous doit,* » *&c.* ». Quel amphigouri ! Au reſte, cela ne fait aucun tort à M. Navier ; cela n'en peut faire qu'au panégyriſte. Mais quand on repréſente une Compagnie toute orgueilleuſe d'avoir à ſa tête M. de Laſſone, & de compter parmi ſes Membres un La Porte, un Chamſeru, un Lalouette, il faut prendre garde à ſes expreſſions, & y mettre une dignité impoſante. J'entendois un méchant dire qu'il falloit que l'éloquence s'armât du microſcope ſolaire, parce qu'avec lui une puce devient un éléphant. Nous remboûrſons de temps en temps d'aſſez mauvaiſes plaiſanteries. On m'a rapporté, par exemple, un raiſonnement de M. Maloet ; il eſt d'une méchanceté déſolante. Notre Poiſſonnier Deſperrieres vouloit convertir M. Maloet ſur l'article du Rob antiſyphillitique. Il en détailloit aſſez bien les bons effets, ſur-tout ceux qui réſulteroient de l'Hoſpice qu'il falloit établir. M. Maloet, de faire la ſourde oreille, de demander bonnement ce qu'il entendoit par *Hoſpice*. — Mais j'entends, dit Poiſſonnier, un endroit où des Médecins Penſionnés traiteront des malades. — Ah ! j'y ſuis, repliqua M. Maloet : *ATQUI* Hoſpice ; ERGO, Friponnerie. — Mon cher Paulet, il faut ſe remuer. On attaque de tous les côtés le Rob antiſyphillitique : cependant, ne vous livrez pas trop à votre Aſſocié M. Andry ; la réputation dont il a joui long-temps me le rend plus que ſuſpect. Il a déjà annoncé qu'il ne vouloit rien recevoir ; ce petit faſte de vertu ſeroit-il une eſpece de charlatannerie, dont il auroit fait acquiſition depuis peu ? Avoir tout à la fois les profits du Rob & le mérite du déſintéreſſement, cela ſeroit fort adroit. Cependant, entre nous, trente années paſſées ſans reproches m'épouvantent. J'attends encore des occaſions pour le juger en dernier reſſort. Quelqu'un me rap-

portoit, il y a deux jours, un trait qui me donne de l'eſpérance ſur ſon compte. M. Maloet, qui entendoit M. Andry parler avec enthouſiaſme du bien public qu'il croyoit attaché à l'établiſſement de la Société, le tira à l'écart, & lui dit : — Croyez-vous, Monſieur, qu'on faſſe le bien public en détruiſant le Corps qui a rendu les plus grands ſervices à l'humanité, ſans avoir eu d'autre profit que la gloire d'avoir bien fait ? & vous ſavez qu'il n'en demande pas d'autre ! Vous voulez l'avilir, ce Corps, lui enlever toute ſa conſidération, en établiſſant un nouveau Tribunal ſur les ruines du ſien. Oſez me dire que c'eſt le motif du bien public, quand on multiplie les actes de violence de toutes les manieres ; quand on empêche une Compagnie, qu'on écraſe de calomnies, d'imprimer ſes défenſes ; quand on eſt ſans ceſſe occupé à obtenir des Arrêts contre ſon Corps ſur de faux expoſés ! Oſez nier que vous volez à la Faculté ſes droits & ſa conſidération, & que vous vous faites payer bien cher, pour ne rendre que la centieme partie des ſervices qu'elle a rendus gratuitement dans tous les temps, & mieux que vous ne ferez jamais ! Qu'avez-vous à répondre à cela, vous que je crois honnête, repliqua M. Andry ? Mais, *entre nous, qui doute de tout cela ? voici un moment de ſurpriſe. La faveur vient nous chercher : nous devons faire nos affaires.* — Voilà une petite réponſe qui peut rapprocher de votre Confrere Andry ; mais je crains encore que certains préjugés d'honneur, de droiture, ne viennent à ſurnager dans cette ame foible qu'ils ont dominée trop long-temps : elle a cédé à la reconnoiſſance qu'elle croit devoir au plus grand Calculateur du ſiecle, notre M. Geoffroy, qu'un miſérable petit Poëme, devenu trop fameux, repréſente ſe rendant compte ſans ceſſe du nombre de ſes viſites, & envoyant bien réguliérement ſes mémoires le premier jour de la convaleſcence ou le lendemain de la mort, comme s'il ne falloit pas avoir de l'ordre.

Le plaiſir de m'entretenir avec vous me fait paſſer inſenſiblement les bornes d'une Lettre : Continuez, mon cher Confrere, à ſonner le tocſin contre la Faculté. Deux motifs pour ce : votre bien, premiérement ; puis le mal d'autrui. D'ailleurs, comme cette Faculté vous a fait grace des droits pécuniaires, juſqu'à ce que votre fortune vous permît de vous acquitter envers elle, quand vous ſerez bien

brouillé, vous aurez une raiſon bien légitime pour ne point payer.

Vons avez donc encore deux Déſerteurs, MM. Saillant & Deſbois de Rochefort? J'en vois encore qui ſont prêts à quitter : tant mieux; il ne faut reſter qu'avec des gens qui s'entendent bien.

Vous n'avez pas été plus content que moi de cette Séance publique de la Faculté de Médecine. Un certain Public y a trouvé une majeſté impoſante & une profondeur de connoiſſances qui feroit croire à la Médecine. On diſoit, en ſortant de cette Séance : Les repréſentations de la Société Royale ne ſont, en comparaiſon, que les farces des Médecins de Moliere. Si ce qu'on m'aſſure eſt vrai, le doigt de la Divinité a écrit notre perte; le beau Sexe ſe déclare pour la Faculté. Mais vive le courage; battons-nous avec nos ruines, & tâchons d'expirer en gens de cœur, ſi nous le pouvons.

Je ſuis, avec autant d'admiration pour vos Talens, que d'eſtime pour votre Perſonne.

Du 18 Novembre 1779.

P. S. J'ai annoncé au Docteur Syphillimaſtique le paſſage du nouveau Météore antiſyphillitique ſur notre horizon : il m'a promis des obſervations que je dois recevoir ſous peu de jours, & que je vous communiquerai.

Le Facultaire qui s'eſt caché ſous le maſque du Sociétaire penſionné ſe donnera bien de garde de publier la continuation de ſa correſpondance. Nous avons fait avertir charitablement ſous main tous ceux que nous pouvions ſoupçonner d'en être les Auteurs, qu'on les maſſacreroit le ſoir au coin des rues, ſi l'on donnoit la moindre ſuite à cette production clandeſtine. Nous uſons de nos droits :

Habemus enim
Virtutem & puiſſanciam
Medicandi,
Perçandi,
Taillandi,
Coupandi
Et occidendi
Impunè per totam terram.